

COMPRENDRE LES ASSURANCES DE RC DES PROFESSIONNELS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA043	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	1915,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 22/05/2024 au 24/05/2024
- Du 23/09/2024 au 25/09/2024

OBJECTIFS

- Analyser l'activité de l'entreprise et les risques auxquels elle est exposée pour lui proposer une solution d'assurance adaptée à ses besoins et à ses contraintes économiques.
- Expliquer et appliquer la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.
- Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Après avoir exposé les différents régimes de RC applicables, le formateur analysera avec les participants, les garanties proposées pour couvrir chaque risque.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Comprendre le risque de responsabilité civile

1. Établir le lien entre le droit de la responsabilité civile et l'assurance de responsabilité civile
2. Justifier le besoin d'assurance
 - a) accroissement des réclamations
 - b) accroissement des cas de RC
 - c) sévérité des réparations
 - d) étendue des assurances obligatoires
3. Appliquer la responsabilité civile
 - a) entreprises industrielles et commerciales
 - b) prestataires de service réglementés

B. RC exploitation

1. Définition : RC du fait du commettant, RC vis-à-vis des tiers
2. Garanties propres à la RC Exploitation (faute inexcusable, biens confiés, vol par préposés, atteinte à l'environnement...)
3. Exclusions propres à la RC Exploitation

C. RC Après livraison

1. Différentes terminologies : RC Après Livraison / Après Travaux / RC Produits
2. Garanties propres à la RC Après Livraison (frais de retrait, frais de dépose-repose,...)
3. Exclusions propres à la RC Après Livraison

D. RC Professionnelle

1. Définition
2. Garanties et exclusions propres à la RC professionnelle

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats responsabilité civile
Chargés d'indemnisation débutants
Chargés de clientèle
Agents généraux

Courtiers

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA041 - AA037

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1915,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 21/11/2024 à 22:11